

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	14
• présents	13
• votants	13
• absents	1
• exclus	0

De la commune ESTREUX

011/2024

Séance du 11 avril 2024 à 20 heures 00

Date de convocation :
02 avril 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
02 avril 2024

Objet

M. HENNEBERT Maurice

VOTE DU BUDGET
PRIMITIF 2024

Étaient présents :

Mrs HENNEBERT, MORELLE, CARE, DELATTRE, DZIK, MARCAILLE, MIELCZAREK

Mmes THEOLAT, DEGARDIN, DI MUZIO, HEGO, MARATIER, VALOIS

Absent Excusé :

M. Michel GEORGES

Secrétaire de séance :

M. DELATTRE Jean-Marc

Le Conseil Municipal adopte le Budget primitif 2024, qui lui est présenté et qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- 1 183 268,00 € en section de Fonctionnement
- 1 727 947,00 € en section d'Investissement

ADOPTE A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture De
VALENCIENNES le .

Publié ou notifié le .

Fait à ESTREUX, le 12 avril 2024

Le Maire

Le MAIRE
Maurice HENNEBERT